

Langrune sur mer

Informations municipales → Bulletin n°59.11



Conception et réalisation sur le mur du tennis par Christophe Lemullois



→ Janvier 2019



ETAT CIVIL

Naissances

AMIC QUINTREC Indie, 10/12/18
 BINTEIN GAUTIER Camille, 13/11/18
 DARRAS Wyatt, 06/05/18
 DESCLOS Katniss, 19/09/18
 DRIGNON Nolan, 10/05/18
 DUDOUIT Sacha, 09/02/18
 HÉBERT Raphaël, 29/08/18
 HOUSSIN Thomas, 16/11/18
 LABARRE Luce, 23/06/18
 LAVEILLE AZZI Lounès, 12/09/18
 LE BOUDER Nicolas, 17/04/18
 LEHOT Tyméo, 20/11/18
 LIÉGARD Raphaël, 17/08/18
 VADELORGE Lola, 23/05/18

Mariages

BOUCHE Thibaud et CELLIER Laura, 14 avril 2018
 COURTEAU Raphaël et LERMYTTE Isabelle, 2 juin 2018
 CUSSY Philippe, BUHOUR Véronique, 29 septembre 2018
 DUMEIGE Christophe et PIAT Angéline, 26 mai 2018
 LEPROVOST Romain et MARAIS Floriane, 7 juillet 2018
 NEWMAN Samuel et SAVEY Olyane, 25 mai 2018

Décès

BACHELART Bernard, 08/12/18
 BRÉARD Maryvonne, 28/01/18
 CATHELOTTE Rosa, 15/11/18
 CHILARD Daniel, 05/10/18
 DETEY Daniel, 26/03/18
 GENESTAR Bertrand, 11/11/18
 GRAFFET Jacky, 21/11/18
 GUIGUI Denise, 02/08/18
 HARACHE Thomas, 16/01/18
 HEUZÉ Rosine, 27/04/18
 LECHATTELLIER Joëlle, 03/09/18
 LEPOETRE Michel, 08/10/18
 LESIEUR Annie, 28/08/18
 LOUVET Martine, 18/07/18
 MARAIS Thérèse, 09/09/18
 MÉRIENNE Marguerite, 22/01/18
 OGER Ginette, 19/12/18
 PAILLEUX Marie-France, 03/10/18
 POINCELOT Marc, 14/05/18
 POIRIER Christine, 13/01/18
 POIRIER Robert, 9/03/18
 QUINETTE Monique, 10/06/18
 RIED Emilienne, 22/12/18
 SCHRACK Paulette, 13/05/18
 TRAORÉ Mahamadou, 14/01/18
 VALNAUD Colette, 07/09/18

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Edito du maire 1
 Retrospective 2018 2
 Recensement - Infos diverses 3
 Travaux - Cadre de vie 4-5
 Immobilier 6-7
 Conseil Municipal Jeunes - C.C.A.S. 8
 Groupe scolaire - Noël des écoles 9
 Comité des fêtes 10-11
 Histoire : projet d'Erection de Saint-Aubin
 en commune 12-13
 100 ans de l'armistice 14
 75^e anniversaire du Débarquement 15
 La bibliothèque municipale 16-17
 Cérémonie du 6 juin 18
 Les bonnes pratiques de la pêche à pied 19
 La crèche - Le Téléthon 19

VIE SPORTIVE

Football Club Langrune/Luc 20
 Tennis Club - Tennis de table 21
 Gym volontaire / Yaka Danser 22
 Les foulées gourmandes 23
 Académie d'escrime 24

VIE ASSOCIATIVE

Anciens combattants 25
 Les Fous de Bassan - Les Amis de Linglonia 26
 l'AOC 27
 ALPAC - Yoga Club 28

VIE PRATIQUE

Infos pratiques - Tarifs 2019 29
 Nos partenaires 30-31
 Liste des Associations 32
 Plan de Langrune sur mer 33
 Dans le rétro : Charles Bertrand 34

NOUVEAUX ARRIVANTS :

**Si vous venez d'arriver sur la commune,
 faites-vous connaître auprès de la mairie.
 Vous serez invités à la réception qui aura lieu le
 SAMEDI 30 MARS 2019 salle d'activités de la cantine.**

**SOURCE INSEE
 JANVIER 2019**

1788 habitants

HORAIRES DE DÉCHÈTERIES

Désormais, toutes les communes de Cœur de Nacre auront accès indifféremment aux 3 déchèteries : Saint-Aubin-sur-Mer, Luc-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer.

Accès : gratuit pour les particuliers sur présentation de la carte de déchèterie (disponible dans votre mairie). En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée par la Communauté de communes contre la somme de 3 euros. Vous avez accès aux trois déchèteries avec la même carte.

Localisation : à Luc-sur-mer : rue Abel Lemarchand, à Saint-Aubin-sur-mer : route de Tailleville et à Courseulles : route de Reviers

Attention : Les déchèteries sont fermées les

jours fériés.

Ce que l'on peut y déposer : dans la limite de 2m³ par jour : Ferraille, branchages, gravats, huiles de vidange, amiante (uniquement à Luc), encombrants, bois (pas de souches), piles, huiles de friture, déchets dangereux ménagers, déchets verts, carton, batteries usagées, verre*, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

* des colonnes à verres sont également installées dans votre commune.

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

	Luc-sur-Mer	Saint-Aubin-sur-Mer	Courseulles-sur-Mer
Lundi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé	de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 14h à 17h
Mercredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé	de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 14h à 17h
Vendredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 14h à 17h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

	Luc-sur-Mer	Saint-Aubin-sur-Mer	Courseulles-sur-Mer
Lundi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé	de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mardi	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h	de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé	de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h	de 14h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	de 9h à 13h et de 14h à 18h	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 18h

EDITO



Un agréable moment de convivialité, avec un verre de vin chaud à la main, nous a réuni le 5 janvier sur la digue pour le traditionnel feu d'artifice de début d'année face à la mer. L'occasion était propice à la rencontre, à l'échange des vœux, et au partage des moments heureux durant les fêtes. L'événement pyrotechnique a été à la hauteur et a conquis le nombreux public ravi d'avoir assisté à 13 minutes de plaisir des yeux.

L'actualité « gilets jaunes » alimente les conversations et nous inonde de faits et d'informations sur les réseaux sociaux. Le mouvement « gilets jaunes » a débuté le 17 novembre avec une mobilisation sans précédent depuis 2 mois par des blocages de rond-point et diverses actions de mécontentement envers le gouvernement.

Au-delà des premières revendications émises par le groupement, et du droit légitime de manifester, nous assistons de samedi en samedi à des actes de violence et de dégradations des biens publics qui seront payés par le contribuable.

Ces faits graves et inqualifiables entachent les revendications et les manifestations des gilets jaunes. La commune de Langrune a ouvert un cahier de doléances à la mairie pour permettre à chaque citoyen de s'exprimer sur la politique du gouvernement. Ce cahier sera transmis au service de l'état dans le courant du mois de janvier.

L'année 2018 a connu une légère brise qui a soufflé sur une proposition de projet de fusion des communes de Langrune sur mer et St Aubin sur mer.

Avec mon collègue Maire de St Aubin et nos adjoints nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises pour appréhender et connaître les mesures réglementaires à entreprendre.

La démarche envisagée était d'acter une fusion des deux communes avant la fin d'année 2018. A la demande de l'état, cette échéance constituait une obligation pour créer une commune nouvelle avant les élections municipales de 2020.

A cet effet, les deux assemblées municipales se sont rencontrées à deux reprises, dont une rencontre avec le percepteur de Ouistreham pour une présentation des conséquences fiscales.

Cette proposition de fusion était à mon initiative sur l'idée de départ, depuis une année (cf édito bulletin 58.10)

Je considérais que cette fusion était pertinente et historique en référence aux liens étroits passés.

Elle offrait à nos communes une capacité de développement à la hauteur d'une nouvelle commune de 4200 habitants avec des enjeux économiques et touristiques basés sur des mutualisations de services, de matériels, d'équipements, et de bâtiments.

La majorité des élus de Langrune sur mer ne s'opposait pas à un tel rapprochement avec St Aubin sur mer.

Par contre, ils considéraient que le délai imposé par

l'état était trop court pour préparer et pour valider un tel rapprochement qui devait être effectif pour le 1^{er} janvier 2019.

Considérant les arguments des élus langrunais, il a été décidé de ne pas donner suite à la fusion des communes de Langrune sur mer et St Aubin sur mer. « La mariée était-elle trop belle ? »

Un recensement de la population de la commune se déroulera du 17 janvier au 16 février.

Je demande à tous les langrunais de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à leur domicile pour les faire répondre à l'enquête en utilisant un questionnaire papier ou leur proposer d'utiliser l'outil internet.

Le recensement permet d'établir la population officielle de la commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découleront un réajustement de la dotation de l'État dans le budget de la commune.

« Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante »

La commune a entrepris de nombreux travaux en 2018 :

- L'aménagement de parkings pour faciliter le stationnement à l'ouest de la commune côté mer et à proximité de l'église.
- La réfection de la rue du Goulet et de la rue du Moulin
- La poursuite des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.
- Les aménagements paysagers aux abords des écoles et dans le parc de la mairie qui participent à la sécurité des enfants avec le renforcement de l'éclairage du passage protégé en sortie d'école et le remplacement d'une quinzaine de lanternes corrodées route de Courseulles par des lanternes à leds et de la pose de 3 lampadaires supplémentaires dans l'impasse de Tournebu.
- La pose de défibrillateurs devant la Pharmacie et sur le pignon de la Mairie

Les agents des services techniques ont participé activement en 2018 aux opérations d'embellissement des espaces verts.

Des investissements importants pour l'achat de matériels ont été engagés :

- Un tracteur, un goémonier, un aspirateur de voirie, un bras de chargement pour la tondeuse autoprotégée.

Le recrutement du responsable technique est clos puisque nous accueillons à compter du 1^{er} février, M. Pascal Freret au grade de technicien qui arrive de la collectivité de St Aubin sur mer. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Nous avons accueilli Romain Dufour, le nouveau Gardien Brigadier de police municipale qui a pris ses fonctions le 4 juin et Line Lepeltier comme agent de bibliothèque.

Je remercie les associations qui ont participé à la saison estivale.

Le festival country Day, organisé par Texas dance a débuté la saison le 17 juin sur la place du 6 juin avec une grande participation des adeptes de la danse country.

La bibliothèque municipale a pris ses quartiers d'été sur la basse digue et a proposé la bibliothèque à la plage avec une Innovation cet été par la mise en place de 2 cabanes à livres :

- Une dans le Bois Joli qui a été confectionnée par l'équipe du comité des fêtes

- Une sur la digue qui a été confectionnée par les services techniques

L'association Yaka danser a animé le 14 juillet en proposant des danses avec le bal traditionnel et des animations pendant deux jours.

Le parc des Chasses a accueilli pour une 2^e édition en juillet et en août les séances gratuites de cinéma en plein air en collaboration avec le cinéma le Lux.

J'adresse une mention spéciale au Comité des fêtes, qui a organisé les brocantes, les Terrasses musicales du vendredi avec des groupes de qualité très appréciés par les nombreuses personnes présentes sur la place du 6 juin et la Fête du village le 15 août, sur le thème «La mer» avec le défilé de chars dans les rues de Langrune, qui a été suivi par un nombreux public.

Les chars étaient magnifiques et de qualité avec la présence d'un pêcheur géant en bois articulé.

Merci aux nombreux figurants superbement déguisés qui ont constitué et animé avec bonne humeur le défilé dans les rues de la commune.

« Félicitations, c'était très réussi »

Merci à tous les membres bénévoles du comité des fêtes et des associations pour leur dévouement et engagement à la préparation et organisation de ces animations.

La saison s'est terminée le 25 août avec la 2^{ème} édition «Les Foulées Gourmandes» et le 15 septembre par le 13^e Duels de Langrune organisée par l'académie d'escrime.

L'année 2019 sera marquée par les cérémonies du 75^e anniversaire du Débarquement avec de nombreuses cérémonies patriotiques sur notre territoire.

Les investissements se poursuivront avec de gros travaux d'infrastructures :

- L'engagement des travaux d'aménagement des abords du lotissement du Clos des Sages
- L'exécution d'un rond-point sur le RD 7 sur le carrefour à l'angle du lotissement du clos Linglonia à proximité de l'hyper U .
- La suite de la réfection des rues de la commune.
- L'amélioration du stationnement des véhicules dans les zones pavillonnaires et l'acquisition de foncier pour la création d'une zone de stationnement dans le centre bourg.

Je souhaite que le dossier de l'étude d'aménagement et de restructuration de la place du 6 juin pour une redynamisation de l'espace aboutisse sur la phase avant-projet.

Le lotissement PIERREVAL de 36 parcelles « le Clos des Sages » accueille ses premiers habitants dans les nouvelles maisons individuelles et suivra dans le courant de 2^e trimestre, les habitants du bâtiment collectif de 27 logements sociaux de Calvados Habitat.

L'aménagement de 28 logements dans l'ancien bâtiment et ses annexes de la colonie Nestlé « Le Clos Familial » débutera dans le courant du 1^{er} trimestre.

La société EDIFIDES viabilisera un macrolot de 6000 m² dans le lotissement « Le jardins des Dunes » pour l'aménagement de 12 parcelles libre de constructeur et un terrain de 2800 m² pour la construction de logements intermédiaires.

Voilà pour cette nouvelle année, le programme est chargé et elle nous réserve beaucoup de travail.

Je vous présente en mon nom et au nom du conseil municipal, ainsi qu'à vos proches mes vœux les plus sincères de santé, de joie, de réussite et de prospérité pour cette nouvelle année 2019.

Le Maire

Jean-Luc GUINGOUAIN

Rétrospective 2018



16 janvier : 1^{er} conseil municipal de l'année



20 janvier : Nuit de la Lecture.
Hommage à l'écrivaine Andrée Defalssieux-Fitremann



24 mars : Mise à l'honneur de Janine Mahia pour les services rendus à la commune



24 mars : accueil des nouveaux arrivants sur la commune



5 avril : conseil municipal, vote du budget



7 avril : nettoyage de la plage avec le conseil municipal des jeunes



8 mai : cérémonie patriotique



9 mai : vernissage salon des artistes Langrunais



24 mai : pose de la 1^{ère} pierre de l'immeuble de logements sociaux



6 juin : commémoration du 74^e anniversaire du Débarquement



juillet : ouverture du poste de secours



4 juillet : pose d'un distributeur de cendrier sur la plage



11 juillet : pot de début de saison



14 juillet : cérémonie patriotique



5 août : concours de pêche



15 août : fête du village, dépôt de la gerbe en mer



16 septembre : inauguration fresque sur le sable St Aubin



3 novembre : arbre de la Paix, planté à l'occasion du centenaire de la fin de la grande guerre 14-18



11 novembre : cérémonie du centenaire de la fin de la grande guerre 14-18



1^{er} décembre : Ste Barbe à la caserne des pompiers de Courseulles



15 décembre : inauguration du centre culturel à Douvres



RECENSEMENT de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Les Agents Recenseurs



En deuxième plan : Alain Blondel, Karine Droulin (coordonnatrice) ; en premier plan, de gauche à droite : Martine Lesellier, Brigitte Hébert, Béatrice Adamcik et Louise Cossette.

Autrefois tous les 10 ans, le recensement concerne aujourd'hui 20 % de la population, tous les ans. Ce système permet à l'INSEE de dresser une carte démographique de notre pays beaucoup plus précise. **Du 17 janvier au 16 février 2019** (pas avant, pas après !!) les habitants de Langrune-sur-mer seront concernés. 5 Agents recenseurs, porteurs de leur carte officielle, viendront à votre rencontre, chacun sur leur district. **Mme Béatrice Adamcik, Mme Louise Cossette, Mme Brigitte Hébert, Mme Martine Lesellier et M. Alain Blondel**, recrutés par la mairie sous la responsabilité de leur coordonnatrice Mme Karine Droulin vous proposeront de répondre aux questionnaires de l'INSEE sur des bulletins individuels, ou, nouveauté de cette année, directement par internet, aux personnes équipées qui le souhaitent en vous connectant sur : www.le-recensement-et-moi.fr.

Se faire recenser est un geste civique, et non des moindres : il permet de déterminer la population officielle de la commune, ce qui conditionne ensuite le montant des dotations versées par l'Etat à la ville. C'est donc un geste essentiel !!

Sachez que ces informations sont strictement confidentielles : seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires qui ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal !

Merci par avance de réserver un accueil favorable aux agents recenseurs. Pour toutes questions vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 02.31.97.31.36.

DÉFIBRILLATEURS

Les deux appareils installés (Pharmacie et Mairie) ont été mis en service par la société Locacoeur.



ENEDIS ELAGAGE Les responsabilités

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ; ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

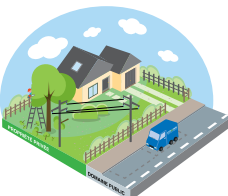
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

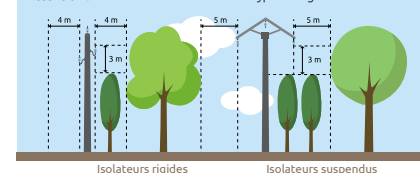


Les règles et les distances

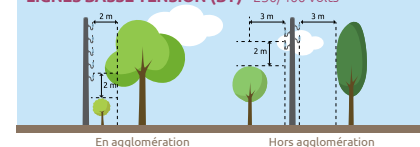
Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



Travaux - Cadre de vie

Travaux réalisés en 2018

Rue du Goulet : Réfection de voirie avec 200 mètres de trottoir continu et 17 places de stationnement.

Rue du Moulin : Aménagement, réfection de voirie avec 500 mètres de trottoir continu.

Parking de l'église (rue de la mer) : création de 20 places de stationnement.

Sécurisation des abords de l'école : éclairage de la sortie (pose de 3 lampadaires), éclairage renforcé du passage protégé.

Eclairage public : remplacement de 17 lanternes corrodées route de Courseulles.

Rénovation du réseau Eau potable : rue du Goulet et rue du Moulin.

Aménagements paysagers par les Services Techniques : Cimetière et Parc de la Mairie.

Travaux principaux prévus pour 2019

Avenue de la Libération (de la rue Harivel à la rue du Moulin) :

- Enfouissement des réseaux (électricité, télécom...)
- Rénovation de l'éclairage public (lanternes leds)

Aménagement du secteur Abbé Rolland/rue des Chasses/RD7

- Création d'un rond point
- Trottoirs, stationnement, éclairage public et sécurisation des traversées et cheminements

Aménagement du carrefour RD7/RD 35 par création d'un rond point

- (secteur Clos Linglonia/ Hyper U)

D'autres dossiers voirie sont déjà étudiés et prêts à être réalisés (ex : aménagement et réfection route de Tailleville) mais la situation financière actuelle des communes nous contraint à attendre la moindre opportunité budgétaire.

Information sur l'évolution des lotissements en construction

Jardin des Dunes : La Résidence Tourisme initialement prévue ne verra pas le jour, l'aménageur n'ayant pas trouvé de prestataire pour la réalisation de cette opération qui sera remplacée par la construction de logements individuels.

Clos des Sages : Phase finale en attente de réalisation imminente compte tenu de l'avancement des constructions déjà occupées (mise en place de l'éclairage public, de la voirie définitive et du raccordement du bassin d'orage encore non connecté)



Eclairage renforcé du passage protégé au abords de l'école.



Rue du Moulin

Réseau routier départemental

Pour information

L'Agence Routière Départementale procède à une surveillance du réseau routier pour corriger les dysfonctionnements (ex : nids de poule) et planifier les interventions :

- Une fois par mois sur les voies routières départementales qui desservent Langrune
- Une fois par mois sur les voies vertes

Politique actuelle de fauchage sur routes départementales :

- Moins d'herbe coupée (moins souvent et à 12cm de hauteur de coupe)
- Largeur de fauchage réduite dégagement de la visibilité (avril)
 - 1^{ère} coupe mi- mai
 - Coupe générale début août

Hervé Gicquel, adjoint



Conçu et réalisé par les services techniques



Conçu et réalisé par les services techniques



Conçu et réalisé par les services techniques



Rue du Moulin



Parking rue de la mer



Rue du Moulin



Rue du Moulin

Immobilier

“Les Littorelles”

32 logements intermédiaires dans le lotissement “Les jardins des dunes”, société Edifidès



“Le Clos des Sages”

Immeuble locatif de 27 logements dans le lotissement - Calvados Habitat - Livraison fin 1^{er} semestre 2019.



Lotissement “Clos des Sages” - Société Pierreval - 36 parcelles





AVANT



APRÈS

Immeuble locatif, 28 logements avec les annexes, 2 rue Abbé Rolland - Société : SAS Sangar Immobilier

Conseil municipal des Jeunes



Le 23 Octobre dernier les conseils municipaux des jeunes des communes de LUC, CRESSERONS, DOUVRES et LANGRUNE se sont rendus à PARIS pour une visite de SENAT.

Un fonctionnaire chargé de la communication nous a présenté dans un premier temps l'histoire de la construction de ce palais et le fonctionnement du SENAT.

Bien sûr, les jeunes élus n'ont pas pu visiter l'ensemble du palais du Luxembourg mais leur circuit a permis de voir :

- La cour d'honneur
- La salle du livre d'or
- L'Hémicycle et d'assister au déroulement d'un dépôt de proposition de lois sur la justice
- La bibliothèque pour terminer par la visite de la salle des conférences.

Nos jeunes élus étaient ravis de cette journée qui s'est terminée par une photo dans l'escalier d'honneur en présence de Sonia DE LA PROVOTE que nous remercions vivement de nous avoir permis de visiter ce magnifique palais



C.C.A.S.



Rien n'arrête nos volontaires bénévoles ! Bien emmitoufflés, ils ont affronté les éléments hostiles (vent glacial, pluies verglassantes...) et la distribution des colis gourmands a pu se faire dans la bonne humeur samedi 15 décembre comme prévu. Merci à tous les bénéficiaires de l'accueil chaleureux que vous avez su leur témoigner !

L'ambiance était beaucoup plus chaude dimanche lors du repas des aînés. Autour de Ginette Letellier et Charles Bertrand, nos doyens du jour, près de 120 convives ont festoyé au son des musiques du groupe « Cock-

tail passion ». Notre traiteur « le Prélude » a parfaitement assuré le service et a ravi les papilles de nos invités installés aux tables décorées par notre club « arc-en-ciel ». A



noter cette année la présence de Mme Féret, sénatrice, de M. Bouyx, député, M. Nouvelot, conseiller départemental et le Père Meneut. Merci à tous pour la réussite de ce weekend.



Groupe scolaire



L'école publique Silas de Langrune-sur-mer a fait sa rentrée avec 119 élèves cette année, en élémentaire et en maternelle.

Le thème commun cette fois-ci : le cirque. Un chapiteau trônera donc, courant mars, devant l'établissement et les enfants s'y rendront chaque jour avec leur enseignant pour y apprendre les techniques de jonglage

et d'équilibre. Avec comme point d'orgue un spectacle des élèves devant leur familles, puis des professionnels pour le plaisir de tous.

Durant le premier semestre, les classes de CP au CM2 se sont rendus à la piscine de Douvres-la-Délivrande, une fois par semaine.

Les CE2 d'Agnès Luquet ont réalisé des plans

des classes de l'étage, avec des boîtes en carton peintes. Les 13 élèves ont appris à se repérer dans l'espace pour faire les maquettes, et les ont présentées ensuite à chacune des classes.

En maternelle, les Petits, Moyens et Grands ont profité des espaces installés par les agents des espaces vert pour faire des plantations de bulbes, car l'école participe, pour la seconde fois, au Concours départemental des écoles fleuries.

Les CMI et CM2 se sont rendus au collège Clément-Marot au mois d'octobre pour participer au Cross et rencontrer ainsi leurs futurs camarades de Luc, Saint-Aubin, Cresserons, Douvres et Anisy.

Le 8 décembre, tous les grands se sont retrouvés aux manifestations au profit du Téléthon, pour présenter les chants qu'ils ont préparés.

Pour terminer l'année 2018 en beauté, l'école a donné rendez-vous aux familles le vendredi 14 décembre pour le marché de Noël où les enfants ont proposé à la vente toutes les décorations confectionnées en classe. Un moyen de récolter de l'argent pour financer les sorties, en complément de toutes les manifestations déjà concoctées par l'Association des parents d'élèves de l'école Silas.

L'équipe enseignante

Noël des écoles



Comme chaque année la mairie offre un spectacle pour les enfants des maternelles, dans la salle d'éveil de la cantine garderie par les artistes de Canteluna.

Les primaires ont assisté à la projection du film "Les secrets de la potion magique" au cinéma du casino de St Aubin avec un aller retour en bus, l'après-midi s'est terminée par un goûter avec le père Noël.



Comité des Fêtes

Saison 2018

Comme chaque année le CDFL ce met en quatre pour animer la commune tout au long de l'année, Début janvier distribution de vin et chocolat chaud au moment du feu d'artifice, chasse aux œufs dans la parc avec distribution de chocolat aux enfants.

Repas dansant, lotos, brocantes, animations musicales tous les vendredis soir pendant la saison, jeux de plage, constructions de sable (très appréciés des enfants). Pot des estivants au Parc du Bois joli, et bien sûr en point culminant la Fête du 15 août sur le thème de la Mer avec son défilé de chars, costumes, majorettes, fanfare...

Un travail conséquent pour la fabrication des chars, qui a mis à contribution tous les bénévoles du comité des fêtes, un gros travail mais toujours dans la bonne humeur, qu'ils en soient remerciés.

Vous aimez une ambiance bonne enfant, venez nous rejoindre, en prenant contact avec la présidente Madame Sylviane Siegfried au 07 89 08 77 44.

Toute l'équipe des bénévoles du CDFL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.



Loto



15 août



Isidore : 15 août



Concert du vendredi soir



Jeux de plage



Loto



Jeux de plage



Animation musicale



Ambiance estivale



Jeux de plage



Pot des estivants



Parade du 15 août

Un peu d'Histoire : 7 juillet 1850, projet d'Erection de Saint-Aubin en commune *



Aujourd'hui, sept Juillet mil huit cent cinquante, le conseil municipal de la Commune de Langrune, sur la Convocation et sous la présidence de M. le Maire, assisté des plus hauts imposés, s'est réuni au lieu provisoire de ses séances, dans la maison d'école des garçons de la dite Commune, en exécution de l'arrêté de M. le Préfet du 18 Juin dernier, pour délibérer sur le projet de séparation des deux sections; L'érection de St Aubin en Commune et la fixation des limites du territoire qui devra lui être attribué après cette érection aux dépens de celui de Langrune;

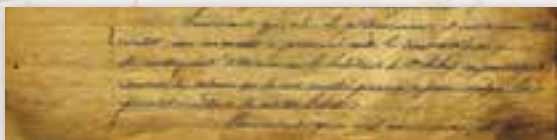
Etaient présents M.M.

Conseillers Municipaux
Lemarinier
Castel
Delafontaine
Desaunais, Jean Baptiste
Desaunais Bernard
Letellier Pierre Louis
Vauquelin Victor
Ganpuceau
Pâtey Pierre
Pillet Charles
Lequesne
Bezier Pierre
Aubert Baptiste
Levillain François
Aubert Pierre

Hauts Imposés I
Dupuy Benjamin
Detournebut
Letellier Jean Baptiste
Leretour Pierre Constant
Robert Jean François Auguste
Dupuy Antoine
Lepoëtre Jean Baptiste
Blot Honoré
Blanvillain
Madelaine Pierre
Lecordier François
Delacour
Letellier Charlemagne

Considérant que la Commune de Langrune telle qu'elle est composée est une des plus considérables¹ et des plus florissantes du Département, que le produit de la pêche, la qualité supérieure du sol de son territoire parfaitement cultivé, et quelques établissements industriels pour la préparation du poisson, se réunissent pour assurer la prospérité de la dite Commune; que toutefois elle ne possède en propre aucun revenu; qu'il importe donc dans l'intérêt sagement entendu des deux sections, de diminuer autant que possible les charges en les répartissant entre ses nombreux habitants et les détenteurs du sol.

Considérant que cette situation a été sagement appréciée dans le remarquable avis du conseil d'arrondissement du 13 Août 1838, sur lequel le conseil appelle l'attention de l'autorité supérieure; qu'on lit ce qui suit dans l'un de nos motifs: « La situation des Lieux, la courte distance qui sépare les deux villages, l'étendue du territoire de la Commune, les habitudes et les rapports qui existent entre ces deux hameaux qui de toute antiquité n'avaient cessé d'être réunis, soit comme paroisse, soit comme commune, tout démontre que ces deux villages sont un ensemble nécessaire pour l'existence d'une Commune qui, ainsi composée, sera riche et importante, pourvoira à tous les établissements de culte, d'instruction et de bien-être que le progrès et la civilisation rendent nécessaires à une population nombreuse et commerçante.



Considérant que, selon les pétitionnaires, il existe une telle rivalité, une animosité si prononcée entre les deux sections que, si elles continuaient d'être réunies, les habitants de St Aubin ne pourraient conserver le calme qu'ils ont montré jusqu'à ce jour, malgré les provocations dont ils ont été l'objet.



Considérant que les habitants des deux villages vivent en bonne intelligence, que leurs moeurs et leurs habitudes n'offrent aucun contraste, qu'ils ont d'ailleurs la même origine; qu'il suit de là que ces haines et ces animosités sans cesse alléguées, ne sont qu'une fiction à défaut de motifs réels pour atteindre le but que l'on s'est proposé, que dans le moment actuel les pétitionnaires suivent la marche qui avait été adoptée dans un autre exposé du 19 Octobre 1834, on y lit ces mots: « Permettez-nous de vous le répéter, Monsieur le Préfet, C'est une guerre à mort entre les deux Communes; la conduite du Maire de Langrune doit vous en convaincre; l'on vous tourmentera tellement, Monsieur le Préfet, que les habitants de St Aubin osent espérer etc. etc. etc.

Considérant que si les Conseillers de la section de Langrune se sont refusés, comme l'avaient fait leurs devanciers, de mettre à la charge de la Commune les réparations du presbytère et de l'église de St Aubin, ainsi que les frais d'assurance du premier de ces édifices, seul point sur lequel il y a dissentiment, ce n'est qu'en partant de ce principe parfaitement fondé à leur estime, que ces établissements sont la propriété exclusive des habitants de St Aubin, que les terrains sur lequel l'église est construite, l'emplacement du cimetière et l'ancien presbytère avaient été donnés par acte du 14 Février 1831, devant Boulain St Amand¹, notaire à Caen, par Mr Jean Baptiste Mériel et par la veuve du sieur Jacques Le Tellier avec cette condition expresse qu'ils seraient à toujours la propriété exclusive des habitants de St Aubin; qu'il suit de là que la Commune n'étant pas propriétaire des immeubles en question ne peut être obligée à contribuer aux frais nécessaires pour leur entretien, ou leur conservation.

* Extraits de textes choisis par J.L. Guingouain



Considérant que les habitants de St Aubin avançaient qu'il n'est pas moral normal qu'une Commune rurale ait deux églises, deux presbytères et deux administrations religieuses, que l'on ne voit pas quel peut être le danger de cet état de choses qui existait dès 1835 et qui n'a pas été pris en considération; qu'il ne peut résulter aucun inconvénient ni aucun motif de discussion du moment où les administrations n'ont rien de commun et où elles

sont indépendantes l'une de l'autre; que Langrune par son importance et par sa nombreuse population est dans une position toute particulière, ce qui a été reconnu par l'ordonnance Royale citée du 25 Avril 1843 qui la divise en deux sections, qu'il existe un grand nombre de bourgs spécialement dans le midi de la France, qui se trouvent dans cette position, et qui ont moins d'habitants que Langrune.

Considérant quant aux élections en général, que cette séparation n'aurait et ne pourrait avoir aucune influence sur l'esprit et sur la conduite des habitants; que jamais il ne s'est élevé la moindre discussion entre les deux hameaux en matière politique, que dans ces hameaux, les hommes honnêtes, les hommes d'ordre, les hommes laborieux sont en très grande majorité.



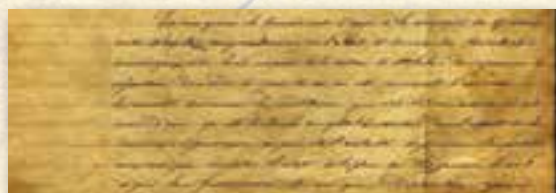
Considérant, d'un autre côté, qu'il existe un danger beaucoup plus grave pour ces mêmes détenteurs de biens, qu'il prend naissance dans le mauvais état de l'Eglise de St Aubin, qui, édifiée à la hâte, en y consacrant des sommes qui n'étaient pas en rapport avec ses dimensions, et en employant des matériaux d'une mauvaise qualité, ne présente aucune chance de durée; qu'il est constant par la procédure qui a eu lieu devant le tribunal d'arrondissement² de Caen, entre un Sieur Louis, entrepreneur de cette église, et la fabrique de St Aubin, que cet édifice est sans solidité, qu'il a été fondé avec du petit moellon et du mortier de terre, que les fondations n'ont pas plus de 50 cm d'épaisseur dans la majeure partie de son étendue, qu'il existe de nombreuses lézardes dans ses côtières, que l'une d'elles surplombe de 17 cm et l'autre de 25 à 27; qu'enfin elles poussent au vide³ (Requête de la fabrique de St Aubin du 25 Juin 1837 - Expertise des 24 Avril 1840 et 2 Février 1841- enfin l'écrit de la fabrique du 22 bre⁴ 1842).



Considérant qu'il résulte de ce qui précède, que si, comme cela est évident, l'église tombe sous peu de temps, ou si elle devait être reconstruite en partie, les propriétaires dont nous parlons seraient appelés à la rétablir puisqu'il s'agirait d'une dette territoriale comme les pétitionnaires le reconnaissent, que l'on ne peut ainsi léser les tiers dans son intérêt particulier, que si, contre toute attente, la réparation avait lieu, ce ne pourrait être qu'à la condition expresse que les dits propriétaires ne contribueraient ni au paiement des dettes anciennes de St Aubin, ni à la construction des maisons de Mairie et d'Ecoles, qui deviendraient indispensables après l'érection de la nouvelle Commune, ce qui est conforme à l'avis émis par le directeur des contributions en date du 23 Août 1838.

Considérant d'un autre côté que, lorsqu'une association se dissout, il faut avant tout que les dettes et les charges soient supportées eu égard à la position de celui qui se retire de la société, que l'un des associés ne peut la délaissier en temps inopportun en rejetant tout le fardeau sur ceux qu'il abandonne; que depuis plusieurs siècles l'Eglise de Langrune, monument remarquable, soit par son ancienneté soit par l'élégance de ses proportions et l'élévation de son clocher qui sert de point de reconnaissance pour les marins, a été consacrée à l'usage des habitants de St Aubin, comme ceux de Langrune proprement dit. ; qu'il résulte du devis approximatif qui a été dressé par un entrepreneur longtemps employé aux travaux de réparation de semblables monuments, que l'Eglise et la tour exigeraient une dépense de 10 000 frs pour leur entier rétablissement, que ce chiffre ne paraît pas exagéré lorsqu'on connaît celui des travaux effectués à l'Eglise de Bernières, que si l'administration ou les habitants de St Aubin n'ajoutent pas confiance à ce devis, M. le Préfet pourra nommer un architecte pour faire la visite de la dite Eglise, qu'il faudrait donc qu'avant toute réparation elle fut remise en bon état aux frais de la commune telle qu'elle est composée aujourd'hui, sauf bien entendu à réclamer pour cet établissement les secours qui sont assurés aux édifices placés dans une certaine catégorie.

En conséquence, le Conseil est d'avis, à la majorité de 17 voix contre 11, lesquelles 11 se composent des Conseillers Municipaux et des hauts imposés de la section de St Aubin, de repousser la séparation demandée et pour le cas où elle réussirait d'imposer à la nouvelle Commune les conditions qui ont été énumérées; il est aussi d'avis que M. le Maire complète l'instruction dans l'intérêt de la Commune et provoque près de l'autorité supérieure l'expertise nécessaire pour constater l'état de l'église de Langrune, et ont signé, les jours, mois, et vu que devant après lecture les membres ci-avant indiqués.



1918-2018 : les 100 ans de l'armistice

Langrune a commémoré le 100^e anniversaire de la fin de la grande guerre 14-18 avec une exposition à la bibliothèque municipale et une belle cérémonie le 11 novembre 2018 avec les enfants des écoles.

Les tombes des jeunes du village morts pour la France ont été fleuries.

Un arbre de la paix a été planté sur l'espace vert de la bibliothèque, en souvenir des poilus blessés et malades accueillis à l'Hôpital n°35 sur la commune.



HOPITAL TEMPORAIRE N°35 Accueil des Poilus de 14/18

Dans la 1^{ère} décennie du XX^e siècle, l'activité balnéaire était florissante, mais elle subit un coup d'arrêt avec la guerre de 1914. Des hôtels furent réquisitionnés pour accueillir les soldats blessés au front. Ainsi fut établi l'hôpital n° 35 comportant 403 lits répartis sur plusieurs hôtels. Le dirigeant était le médecin chef Maurice De Fleury qui siégeait à l'hôtel du Petit Paradis. Cet hôpital recevait des blessés qui n'étaient pas gravement atteints et avec un certain degré d'autonomie. Les 403 lits et leurs patients, qui nécessitaient les soins, le gîte et le couvert, occupaient une partie importante de la population locale.



Le médecin chef Maurice de Fleury

Les cadres dirigeants



Un monument aux Morts pour commémorer et honorer nos soldats



Monument aux Morts



Soldats langrunais morts pour la France



Soldats langrunais morts pour la France



Soldats morts à l'hôpital n°35

1944-2019 : 75^e anniversaire du Débarquement en Normandie

Langrune-sur-mer célébrera cet événement que la commune commémore chaque année avec les Commandos du 48^e Royal Marines qui ont débarqué le 6 juin 1944 sur la plage Nan red - secteur Juno Beach entre St-Aubin-sur-mer et Bernières-sur-mer, libérant la commune de Langrune le 7 juin et parcourant la France jusqu'aux Pays-Bas. Diverses manifestations seront organisées sur le territoire Cœur de nacre pour remercier nos libérateurs.

Le comité du Débarquement organisera un Chemin de la mémoire et de la reconnaissance pour les célébrations du 75^e anniversaire du D-Day.

Les portraits d'un millier de soldats seront affichés dans 48 communes normandes à partir du printemps 2019. Langrune honorera ces soldats sur des drapeaux appelés Kakémonos qui seront installés en hauteur sur des poteaux avec leur photographie d'époque et le nom de leur régiment.



Denis Donovan : 1944 et 2018



Dougie Gray



Ron Winslade



Fred Wyatt



Colonel Pierre Harivel
Résistant français

Dans leurs pas

Afin de célébrer le 75^e anniversaire du Débarquement, l'équipe de l'Office de Tourisme Terres de Nacre et celle du Centre Juno Beach lanceront dès le mois d'avril 2019 l'exposition « Dans leurs pas » qui rend hommage aux acteurs et aux témoins de la Seconde Guerre mondiale.

Véritable projet de territoire, l'exposition sera proposée sous forme d'un circuit/fil rouge historique et mémoriel dans les communes du secteur Juno Beach et même au-delà. Elle est composée de 7 structures cubiques de 2,20m x 2,20m, résistantes aux intempéries et installées dès les vacances scolaires d'avril 2019 dans les communes de Courseulles-sur-mer, Bernières-sur-mer, Saint-Aubin-sur-mer, Langrune-sur-mer, Luc-sur-mer, Reviers, Douvres-la-Délivrande.

La structure présentera sur ses différentes faces des témoignages et une biographie de soldats et d'habitants qui ont vécu l'Occupation, le Débarquement et la Libération. Illustrées par des images d'archives, des informations sur le Mur de l'Atlantique et le mouvement des troupes alliées seront également données.



La bibliothèque municipale



La bibliothèque propose, dans ses locaux et hors des murs, des animations multiples adaptées aux adultes et aux enfants et se tient toujours informée des dernières sorties littéraires, mises sur les étagères « nouveautés » dès leurs parutions

RETROSPECTIVE 2018

Animations adultes

- Hommage à Mme DEFLASSIEUX écrivaine langrunaise, dans le cadre de la nuit de la lecture.
- Projection du film HOME en présence de Mr TISON, pour sa marche pour la terre.

- Rencontre d'auteurs : Mr DELAUNAY poète accompagné de D. CAZABAN violoniste.
- Dictée de la francophonie 29 participants.



- Festival « ma parole » avec Cl. GARRIGUE et F. MOREL - 89 spectateurs.
- Voyage découverte au HAVRE 48 voyageurs.



- Les heures de trico « thé » une douzaine de tricoteuses.
- Rencontres d'auteurs N. MOUSSELET, 15 auditeurs, M. PRIGENT, 34 auditeurs.



- Retransmission en direct de la conférence SYLV ER STUDY projet qui vise à améliorer le bien-être et la santé mentale des séniors, 20 présents.



- Exposition pour le centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale relatant l'hôpital 35 de Langrune.
- Rencontre d'auteurs : J.Y MESLE, S. et M. POTTIER pour leur livre : Les normands dans la Grande Guerre, 198 visiteurs.
- Nouveauté : Initiation à l'origami pour tous.

ANIMATIONS ENFANTS

- Les mercredis jeux de société, un moment intergénérationnel.
- Les mercredis contes et ateliers manuels.
- MARINO pour le petit écureuil et Mr LEHODEY pour le débarquement ont accueilli les scolaires dans nos locaux.

EN SAISON ESTIVALE

- La bibliothèque « à la plage » avec les prêts de magazines, les ateliers coloriages, les lotos enfants, les ateliers manuels, initiation au scrabble...
- Au kiosque du Bois Joli, les deux représentations du conte animé sur le thème « le cirque ».

Pour votre plaisir et afin que chacun trouve dans ce lieu de rencontre, détente, moments de partage et d'échanges, l'équipe est très motivée et déterminée pour étendre la diversité des animations dans tous les domaines pour vous offrir un vaste éventail de loisirs et de lectures

ACQUISITIONS

- La bibliothèque compte, sur ses étagères, plus de 5000 exemplaires tous domaines confondus et a acquis 195 livres : 86 pour enfants, ados, 109 pour adultes.
- La bibliothèque du Calvados prête 600 livres que nous échangeons deux fois par an et les navettes apportent une fois par mois les livres souhaités par nos adhérents et en sélectionnent une trentaine pour d'autres bibliothèques.

PROJETS 2019

- Nuit de la lecture et dictée francophone deux animations sur le plan national incontournables.
- Pour les tricoteuses, cette année, confection de petits ensembles pour les prématurés du CHU.
- Des rencontres d'auteurs.
- Un voyage découverte.
- Festival « Ma Parole ».
- Des mercredis jeux de société, contes et ateliers, origami.
- Nouveauté : nous allons nous abonner à des revues que vous pourrez emprunter comme les livres.
- La boîte numérique est toujours à votre disposition et c'est gratuit.
- 16h d'ouverture au public depuis septembre.
- L'accueil des scolaires le lundi matin.

- L'accueil du RAM deux fois cette année.
 - Des petites séances d'intermèdes musicaux.
 - La bibliothèque « à la plage » cet été.
- Et bien d'autres choses....

Nous nous efforçons de répondre à vos attentes et nous vous tiendrons, comme d'habitude, informer de notre actualité, vous pouvez venir à tous moments pour vous renseigner, nous sommes présentes pour les prêts et les retours d'ouvrages mais aussi pour vous accueillir dans nos locaux afin de garder un contact permanent et vous donner toutes les informations des moments conviviaux que nous organisons et des achats que nous effectuons.

L'enceinte de la bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands ; la consultation sur place d'ouvrages peut faire partie de votre quotidien, l'espace détente vous attend...

PRATIQUE :

2 rue Abbé Rolland, TÉL : 02 31 96 59 44

Mail : bibliotheque.langrune@orange.fr

Consultation de notre catalogue et

réservation sur le site :

mairie-langrune-sur-mer.fr

(rubrique mairie en ligne)

Facebook/bibliothequedelangrune pour suivre toute notre actualité

La cotisation annuelle par famille est de 12€.

Gratuité pour les enfants scolarisés à Langrune

HEURES D'OUVERTURE :

lundi : 13h-16h / mardi : 17h-19h

mercredi : 10h-12h et 15h-17h

jeudi : 17h-19h / vendredi : 10h-12h

samedi : 10h-12h

Toute l'équipe vous souhaite

une bonne année 2019



Cérémonie du 6 juin



Football Club Langrune-Luc



C'est la trêve au FOOTBALL CLUB LANGRUNE-LUC et c'est le moment de faire le point à la mi-saison.

En ce qui concernent les seniors, ceux-ci s'entraînent le mardi à Langrune et le vendredi à Luc. Notre équipe A est actuellement 8^{ème} de son championnat (mi novembre) avec actuellement quelques difficultés dans un groupe assez difficile mais cela devrait rentrer dans l'ordre grâce à notre coach Mathias Fauvel qui aime ce genre de situation. La B, également 8^{ème} de son groupe, quant à elle joue le maintien après être montée en fin de saison dernière ce qui est largement à sa portée .

Les vétérans qui s'entraînent à Langrune le jeudi soir et jouent à Langrune le dimanche matin ont pu cette année avoir quelques recrues qui rajeunissent le groupe ceci en

gardant l'esprit de convivialité. Soulignons leur qualification en Coupe du Calvados pour le prochain tour qui aura lieu au mois de mars. Bravo à eux.

Nos enfants pratiquent leur sport favori toujours au sein du FCCN, (groupement des jeunes de Courseulles, Langrune, Luc et Ver sur mer. Les petits de 5 à 9 ans s'entraînent le mardi soir à Luc et le mercredi à Courseulles à 13h30. Les 10/11 ans s'entraînent le lundi soir à Langrune et le mercredi à Courseulles à 15h45. Les 12/13ans le mercredi à Courseulles le mercredi à 18h30 et le vendredi soir à Langrune. Les 14/15 ans s'entraînent le mardi soir à 18h30 à Luc et le jeudi à Courseulles à 18h15. Les 17/18 ans quant à eux s'entraînent le mardi soir à 19h à Langrune et le vendredi à 19h à Courseulles. Les plateaux pour les petits ont lieu à Luc le samedi matin, les 11

ans à Langrune ainsi que les 18 ans. Les autres catégories jouent à Courseulles. Tous nos jeunes sont suivis par des éducateurs confirmés. Nous rappelons à tous notre soirée coucous du 9 mars ouvert à tous.

Un grand merci à tous nos dirigeants qui donnent de leur temps toujours dans la bonne humeur.

Nous souhaitons une bonne année aux mairies de Langrune et de Luc qui nous suivent tous au long de l'année ainsi qu'à tous les langrunais et lutins, bonne année à tous

PRATIQUE

Mr. BRION Daniel 06 52 89 22 04
Mr. GOUBIN Bertrand 06 81 83 63 61

Le Tennis Club

Cette rentrée a été riche en évènements :



- Le club de tennis a changé d'éducateur : nouvel éducateur, nouvelle dynamique. Les entraînements des équipes de compétition adulte sont passés de 1h à 1h30 et nous proposons 2 heures d'entraînement pour les jeunes souhaitant s'orienter vers la compétition.
- Cette année tous les cours (adultes et enfants) peuvent se dérouler en intérieur en cas d'intempéries soit dans la salle omnisport de Saint-Aubin soit dans la salle de tennis de Bernières.
- Des créneaux en terrain couvert pour les adhérents voulant pratiquer le tennis loisir sont proposés le Lundi de 18h30 à 22h30 et le

samedi de 12h00 à 16h00 dans la salle omnisport de Saint-Aubin.

- Pour Halloween, nous avons organisé une animation avec mesure de la vitesse du service et divers jeux d'adresse pour les enfants avec des petits lots à gagner. D'autres animations sont à venir dont une pour Noël pour les enfants le samedi 22 décembre de 14h à 16h. Ces animations sont ouvertes à tous !!! N'hésitez pas à venir participer et à découvrir le tennis.



Remise récompenses tournoi hommes

- Grâce à la nouvelle convention signée avec la mairie, nous avons pu entreprendre la réfection du court numéro 1 qui est désormais en gazon synthétique.

Comme chaque année le club a proposé une soirée tarot le 1^{er} décembre 2018 et prévoit sa soirée annuelle le 23 mars ouvertes à tous.

Le tournoi jeunes, qui a eu lieu du 6 au 16 juillet 2018, a eu pour la deuxième année beaucoup de succès : nous avons accueilli 190 jeunes venant de toutes les régions de France et même de l'étranger : la finale des 18 ans a été gagnée par un Finlandais !

Le tournoi sénior du 17 au 26 juillet a aussi attiré de nombreux joueurs et joueuses : 210 participants de tous horizons dont des Argentins et des Finlandais !! Le spectacle est ouvert à tous.

Si vous souhaitez tester le tennis, appelez-moi au 06 21 65 25 48.

*Mme Rouillard Catherine
présidente du club de tennis et le bureau*

PRATIQUE

Mme Rouillard Catherine
06 21 65 25 48

Tennis de table



Considérez les regards de cette figurine (cf. photo) : vous y reconnaitrez l'objet de toutes nos attentions de joueurs : de quoi rendre plus lumineux ce trophée convoité, car « Amour, Amitié ne sont-ils pas ce que la lumière est au cristal ? ». Ce trophée est en fait l'enjeu de notre traditionnel tournoi de l'Amitié : une rencontre amicale, devenue cette année tripartite, en rapprochant les Associations de Nonant (créatrice du trophée), du Nacre TT (organisatrice du tournoi 2018) et de Port en Bessin (victorieuse cette année) : un exemple sympathique de partage des rôles ...

Mais revenons à la reprise de la saison 2018-19, celle-ci peut se résumer pour nous en 3 mots : « Retour à la case Départ ». La formule ne se veut pas un attendu déguisé à nos sponsors en cette période budgétaire, mais elle traduit surtout un double constat :

- Tout d'abord, celui du maintien de notre



effectif de 20 licenciés : les nouvelles adhésions étant venues combler les départs ou empêchements temporaires.

- Ensuite, celui de l'engagement de nos premières équipes à nouveau au 1^{er} échelon « D4 » du championnat départemental en équipes (1^{er} niveau accessible pour les « entrants »).

Cette année, l'espace d'une demi saison, notre équipe 1^{ère} a pu accéder au niveau « D3 », mais n'a pu s'y maintenir... Pour autant, nos 2 autres équipes n'ont pas démérité puisque notre équipe 2^{ème} a terminé 18^{ème} sur 55 équipes engagées en « D4 » et notre 3^{ème} équipe a terminé 1^{ère} du championnat « D5 », dit « Loisirs ». Mais ne vous y trompez pas, si notre article est orienté cette année engagements sportifs, la principale motivation au sein de l'Association est la pratique de ce sport en toute convivialité, et, à la rentrée, notre section « Loisirs »

a enregistré 5 nouvelles adhésions.

Plus volontaristes encore, nous avons engagé cette année 4 équipes en championnat, ce qui nous amènera à porter nos couleurs dans 22 endroits différents du Département. Ainsi comme cet assuré rêvant en termes publicitaires prendre en défaut sa compagnie d'assurance : cet échelon supérieur du championnat « un jour, nous l'aurons ! ... ». Si le défi vous tente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : l'Association pratique des inscriptions à mi tarif en milieu de saison...

PRATIQUE

Président : Christian Jacqueline
Secrétaire et Contact : Patrick Regard
(email : patrick.regard@wanadoo.fr
TEL. 02 31 96 68 13)
<http://nacretennisettable.sportsregions.fr/>

Gym volontaire

Quelle soit d'entretien, de forme, dynamique, douce, d'équilibre ou de santé, la gymnastique fait travailler le corps pour le maintenir dans de bonnes conditions physiques.

Depuis début septembre, chaque semaine, sauf vacances scolaires, du lundi au jeudi, nous nous retrouvons Salle Linglonia, aux horaires ci-dessous.

Les séances sont ouvertes à tous et toutes de la commune ou pas. Un seul but, évoluer à son rythme, en faisant que ce dont on est capable en musique et dans une ambiance conviviale.

Au programme : échauffement, renforcement musculaire, abdos, cuisses, fessiers, coordination, stretching, pilate...

HORAIRES :

Lundi de 18 à 19h : Renforcement musculaire
de 19h à 19h45 : Fitness
de 19h45 à 20h45 : Pilate - stretching

Mardi de 9h30 à 10h30 : Gym d'entretien

Mercredi de 10h à 11h : Gym santé

Jeudi de 18h à 19h : Renforcement musculaire
de 19h à 20h : Stretching

Renseignements sur place aux heures de cours ou au 02 31 96 89 76 Françoise BERTON.
Des cours de New Danse ont lieu Salle Linglonia le Mercredi de 11h15 à 12h pour les enfants de 6-8 ans et de 15h à 16h pour les 10 ans et plus. Renseignements sur place auprès de CELINE.

L'équipe de la GYM vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.



PRATIQUE

Contact :
F. Berton - 02 31 96 89 76

Yaka Danser

L'association « Yaka Danser »
Danse de Salon et Danse en Ligne

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale à la Salle Linglonia, rue Grange Denis :

Le mercredi : danse en ligne
de 20h15 à 22h00 avec Monique

Le jeudi : danse de salon
de 20h30 à 22h00 avec Fabienne et Florent
Ceux-ci sont très appréciés, au point que le nombre de participants ne cesse d'augmenter chaque année.

PRATIQUE

45, rue de l'Espagne
Tel : 06 42 54 44 95 /// 02 31 36 07 02
yaka.danser.14@gmail.com



Les Foulées Gourmandes

La 2^{ème} édition de notre course, « Les Foulées Gourmandes », s'est déroulée le samedi 25 août 2018, sur le même parcours que lors de la 1^{ère} édition, c'est-à-dire essentiellement sur la digue et sur la plage : départ Place du 6 Juin à Langrune, jusqu'au parc de l'Edit à Courseulles, aller et retour, arrivée place du 6 Juin à Langrune.



Une bonne coordination avec la marée nous a permis de prévoir l'ensemble du parcours sur le sable mouillé de la plage...

Nous avons accueilli 199 participants, en augmentation par rapport à la 1^{ère} édition, et qui nous laisse l'espoir de franchir la barre des 200 coureurs lors de la 3^{ème} édition !

Le principe de la course, bien apprécié des participants, est basé sur la découverte de la gastronomie locale, lors d'une épreuve sportive.

Avant le départ, un échauffement est animé par Céline.

Les stands installés dans chaque commune traversée sont largement achalandés, grâce à la générosité des commerçants locaux partenaires, pour la dégustation de produits régionaux :

Brochettes de fruits, madeleines Jeannette, fruits de mer, soupe de poisson, charcuterie, fromage, et enfin, à l'arrivée, teurgoule, tarte aux pommes et un magnum glacé !



Le tout arrosé de jus de pommes, cidre et vin blanc.

Ajoutons à cette liste alléchante le magnifique paysage de bord de mer, le temps exceptionnel, et surtout l'accueil des 80 bénévoles qui

COURSE À PIED NATURE - 13 KM

LES FOULÉES GOURMANDES

SAMEDI 17 AOÛT 2019

17h LANGRUNE-SUR-MER

LANGRUNE → ST AUBIN → BERNIÈRES → COURSEULLES → BERNIÈRES → ST AUBIN → LANGRUNE

Venez courir sur la digue et la plage tout en dégustant des produits normands.

ARRÊTS DÉGUSTATION

Sur la digue de Saint-Aubin : biscuits et viennoiseries accompagnés d'un jus de pomme
 Au parc de l'Edit à Courseulles : fruits de mer accompagnés de cidre normand ou vin blanc
 A Bernières : charcuterie et fromages accompagnés de cidre normand
 A l'arrivée : dégustation de teurgoule



www.lesfouleesgourmandes.fr

contact@lesfouleesgourmandes.fr

ont assuré le maximum de confort aux participants, et donc, la réussite de cette journée, tout au long du parcours.

Cette année, la récompense était un T-shirt pour chaque participant.

Comme l'an passé, nous avons terminé la journée dans la bonne humeur, avec



l'ensemble des bénévoles autour d'un buffet bien garni grâce à la générosité de nos commerçants locaux.

Pour ceux qui souhaitent se remémorer cette course, participants ou bénévoles, nous vous rappelons l'adresse du site qui vous permettra de revoir l'ensemble des photos de la journée : www.lesfouleesgourmandes.fr ou www.facebook.com/lesfouleesgourmandes

La 3^{ème} édition de notre course aura lieu le samedi 17 août 2019. Nous vous invitons à suivre l'évolution des préparatifs sur les sites internet ci-dessus, et à réserver cette date dès maintenant.

Nous organisons également un vide-greniers au mois de mai.

Merci à tous et à bientôt.

Académie d'escrime



Une saison bien réussie

Championnats d'Europe vétérans du 8 au 13 mai 2018 à Alkmaar (NED)

- 3 sélectionnés en équipe de France.
- 3 médaillés de bronze.

reçus à la Mairie le 15 septembre par : Jean-Luc GUINGOUAIN, Cédric NOUVELOT & Frank JOUY



Championnats de France Vétérans
du 16 et 17 juin 2018 à Troyes

Médaille d'argent, l'équipe masculine composée d'Emmanuel PEYRET LACOMBE, Hervé LE BARBIER, Patrick CHAUVAT et Yves CARNEC, totalisant à 3 les 150 ans d'âge.

Médaillés de bronze en individuels

Florence PAGNY en VI (+40 ans)
Hervé LE BARBIER en V2 (+50 ans).

Tous les participants ont été médaillés

Championnat de France Entreprise

le 5 novembre 2017 à Vandoeuvre

Médaille d'or par équipe, Patrick CHAUVAT

Saison 2019

L'Académie prépare les Championnats vétérans d'Europe individuels à Cognac du 28 mai au 2 juin et de France à Limoges les 15 et 16 juin.

Merci pour les aides de nos partenaires qui accompagnent nos ambitions.

Cœur de Nacre, Conseil départemental, Langrune, Boulangerie de Cresserons, Epicerie de Langrune, SML Avocat Conseils et 16 membres individuels.

Une nouvelle salle depuis 2017

Le décroissement de 2 dortoirs contigus au Parc des Chasses nous offre un excellent équipement qui permet un travail technique et

tactique efficace. L'entraînement a gagné en convivialité et sécurité.

Le club compte 38 licenciés dont 19 jeunes.

Notre contribution langrunaise

5 stages de 3 matinées ont été organisés pendant les congés scolaires, 49 stagiaires dont 26 vacanciers.

5 jeunes ont participé au Téléthon du 9 décembre.

Les 13^{èmes} DUELS de Langrune ont mobilisé 23 participants le 15 septembre place du 6 juin.



Ouverture d'une section d'escrime artistique et de sabre laser le vendredi de 17h30 à 19h pour effectuer des spectacles d'escrime en tenue d'époque.

Entraînement mardi et mercredi de 17h30 à 21h.
Cotisation annuelle « tout compris » 185€.
Escrime artistique seule : 90€ tout compris.

PRATIQUE

Maître Paul Millet : 07 86 10 26 97

paul.millet@wanadoo.fr

Site : google.com/site/escrimelangrune/home



19 « pirates » ont paradé sur un « galion » le 15 août.



Anciens combattants



Les enfants du Groupe Scolaire SILLAS fleurissent les tombes des soldats de la guerre 14-18 enterrés à LANGRUNE SUR MER (quatre tombes de soldats inconnus).

LA VIE DE L'ASSOCIATION

C'est avec plaisir que nous avons accueilli deux nouveaux adhérents. Une sympathisante, Madame Evelyne DELAVEAU et un futur ancien combattant, Monsieur Gérard CHRISTIN. Il a effectué son service militaire en Algérie de 1962 à 1964. Jusqu'ici, cette période ne donnait pas droit au titre d'ancien combattant. Cette injustice va être réparée dès 2019.

Aux nouveaux LANGRUNAIS, mais aussi LANGRUNAISES... Si parmi les nouveaux arrivants, il se trouve d'anciens OPEX ou anciens d'ALGERIE (62-64), nous serions très heureux de les accueillir parmi nous. Ceci est aussi valable pour les sympathisant(e)s. Il n'existe aucune condition pour faire partie de notre association, ni avoir effectué de service militaire ou obligation. (se renseigner au 02.31.96.74.65)

COMMEMORATIONS ET CEREMONIES PATRIOTIQUES :

Le 8 MAI : L'armistice de la guerre 39-45 a été marqué comme d'habitude par une messe à CRESSERONS, puis à LANGRUNE par la vente des Bleuets de France, le lever des couleurs et la cérémonie au Monument aux Morts. Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette journée.

Les 5 et 6 JUIN - Commémoration du débarquement de 1944 :

Le 5 à TAILLEVILLE (sous une pluie battante), la cérémonie a été néanmoins empreinte de solennité et de recueillement. A DOUVRES, il en a été de même où quelques vétérans, aidés par leurs camarades ont déposé une gerbe au Monument aux Morts. On ne peut que constater avec tristesse leur état de santé aujourd'hui.

A LANGRUNE S/MER, à 18 heures, la cérémonie a débuté à la Mairie pour se terminer Place du 6 JUIN. Une formation musicale a rehaussé cette commémoration, tant au lever des couleurs qu'au Monument aux Morts pendant le défilé, au 43 rue de la Mer et la Place du 6 JUIN. Ils ont été tous très applaudis. Les enfants des écoles ont interprété deux couplets de la Marseillaise, encadrés par Madame LUQUET. Ils ont obtenu un grand succès. Bravo les jeunes !

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur « au LINGLONIA ».

Le 14 JUILLET a été célébré le matin à la Mairie, puis au Monument aux Morts en hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour garder nos droits et nos libertés. L'après midi et la soirée ont été animés par l'Association YA K'A DANSER.

11 NOVEMBRE 1918 - Commémoration de l'armistice de la Grande Guerre.

Le centenaire a été précédé d'une exposition à la bibliothèque et la plantation d'un arbre de la paix. Ces manifestations ont été organisées par la municipalité et la bibliothèque, lieu de l'exposition. Celle-ci présentait de nombreux documents, cartes postales, livrets militaires, et correspondances des soldats pendant la guerre, prêtés par des particuliers, qu'il faut ici remercier.

Cette belle exposition nous donne de terribles images de ce que fût ces années. L'hôpital 35 était représenté également. Implanté loin du front, il avait pour rôle essentiel de remettre sur pied les blessés légers (avant de les renvoyer au combat), de soigner, voire appareiller les plus gravement touchés. Ceux pour qui on ne pouvait plus rien tenter, on atténuait leurs souffrances et ils terminaient dans la décence leurs derniers moments.

Le 11 NOVEMBRE 2018 a débuté par une messe à LUC SUR MER. De retour à LANGRUNE, la « vente » des Bleuets de France a été effectuée par trois enfants des écoles : Il s'agit de Romane BLANCHET, Maé LAIR et Clément LEDEMAINE.

Ils ont réalisé l'exploit de vendre tous les bleuets. Bravo et merci à eux et aux généreux donateurs. Madame KALBUCH, Directrice du Groupe Scolaire SILAS était présente sur les lieux, entourée d'une vingtaine d'élèves. Elle a fait un appel auprès des parents d'élèves et malgré le week-end, elle a été entendue ! Tous les participants de la cérémonie ont beaucoup apprécié la présence de ces jeunes.

Avant le lever des couleurs, trois adolescents du Conseil Municipal des Jeunes ont lu chacun une partie du message émanant de l'Union Française des Combattants et Victimes de guerre. Ils ont été très applaudis.



Message lu par les adolescents du Conseil Municipal des Jeunes, de gauche à droite : Nina DROULIN, Maé VILLAIN, Clément BLANCHET.

Au Monument aux Morts, lors du dépôt de gerbe, tous les enfants ont participé avec sérieux et attention. Par ailleurs, ils ont fleuri les tombes des soldats morts au champ d'honneur et à l'hôpital 35, avant de chanter « La Marseillaise » en cœur avec les adultes.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Les personnes participantes au banquet se sont retrouvées au Restaurant DESTIGNY. Le repas a été apprécié de tous, comme chaque année.

Une bonne ambiance a permis, lors des « chansonnettes » de reprendre en chœur « Quand MADELON » : la chanson « fétiche » des « poilus » de 14-18.

COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

Le 5 DECEMBRE 2018, la cérémonie s'est déroulée comme à l'accoutumée et le cérémonial habituel.

Les Anciens Combattants, veuves, sympathisant(e)s et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé en 2019.

Guy BEDAGE
Président des Anciens Combattants

Les Fous de Bassan : toujours plus haut....



Comme chaque année l'association de théâtre de Langrune a proposé un spectacle enfants et un spectacle adultes pour plaire au plus grand nombre. Et cette année nous avons eu le plaisir de nous associer avec les danseuses de Céline pour offrir aux spectateurs encore plus de diversité dans l'art.

O' THÉÂTRE L'APRÈS-MIDI :

Pour commencer l'après-midi nous avons écoutés les enfants qui avait un message qui disait ceci :

« Mesdames les mamans et les pas encore mamans, Messieurs les papas et pas encore papas, Mesdemoiselles les sœurs, petites et grandes, damoiseaux les frères, grands et petits.

Monsieur et Madame le public, bonsoir.

Voici un avertissement : ce que vous allez voir, c'est un spectacle !

Pas un adulte ne pointera le bout de son nez ni ses grands pieds. Ici, il n'y aura que des enfants qui ne se prennent pas pour des grands, on n'est pas fous, on préfère rester là où on est. On va s'amuser, on espère que vous aussi. N'essayez pas de nous prendre pour plus grand que nous sommes, on est que des enfants ! Et on vous invite, pendant ce spectacle, à retomber en enfance avec nous. »

ZOMBIES, AMOURS ET TRAHISON :

Quand l'apocalypse transforme la moitié de la population de Langrune-sur-mer en zombies, un groupe de jeunes se réunit dans un



bunker pour se mettre à l'abri. Cependant, un vêtement ensanglanté est retrouvé et les accusations de trahison pleuvent. Et si le coupable avait été démasqué dès le départ ?

DANSE O' THÉÂTRE :

Cette année les Fous de bassan ont eu le plaisir de s'associer avec les enfants de l'association de danse emmenées par Céline. Avec des costumes haut en couleur et des musiques entraînantes, les deux groupes de danseuses sont montés tour à tour sur les planches de la scène et nous ont offert des chorégraphies endiablées et originales sur le thème des « super héroïnes ». Un public conquis, qui applaudissait au rythme de la musique et des pas de danse. Un grand merci à vous toutes et on espère vous revoir l'année prochaine !

O' THÉÂTRE LE SOIR :

Cette pièce satirique pose la question du regard de notre société sur les personnes au chômage. Entre cauchemar et réalité, notre personnage plonge dans les obligations et la manipulation du monde du travail. Mais en sortira-t-il indemne ? Rien n'est moins sûr ! Nous avons eu le plaisir de représenter Langrune-sur-Mer en rejouant cette pièce au Festiv'Arts de Vieux le 2 juin.

Pour passer un bon moment entre amis ou en famille, venez nous retrouver le mai 2019 pour notre spectacle annuel.

"L'art, c'est le beau fait par l'homme. »
Citation de Diane de Beausacq

A bientôt...

PRATIQUE

Pour toutes informations sur les ateliers :
Ateliers enfants : 06 72 09 04 34
Ateliers adultes : 06 86 00 02 30

Les Amis de Linglonia

L'association créée en mars 2005 a pour but de retracer l'histoire de la commune et de publier les travaux.

Chose faite à ce jour avec trois ouvrages publiés qui déroulent l'histoire et la vie de notre ville, tout en exposant dans la continuité des thèmes divers et importants comme les deux guerres, les monuments, la vie associative et sportive etc.

Le premier ouvrage (juillet 2010 épuisé) "de Granonna à Langrune sur Mer deux mille ans d'histoire" relate les origines le second (juillet 2013) "la vie à Langrune sur Mer au XX^e siècle" nous raconte le Langrune de grand parents, parents et de notre enfance.

Le troisième (juillet 2018) "Langrune sur Mer son évolution" visualise la situation présente.

En attendant la relève pour un quatrième ouvrage, nous continuerons à publier régulièrement des fascicules traitant de manière approfondie un sujet déterminé.

Les deuxièmes et troisièmes ouvrages sont disponibles à Langrune sur Mer aux adresses suivantes:

- "épiservice "place du marché avenue de la libération.
- "les amis de linglonia" 6 rue de la Chapelle.

Et dans les Offices de Tourisme de "Cœur de Nacre"



PRATIQUE

Les Amis de Linglonia
6, rue de la Chapelle • 14830 Langrune sur Mer
02 31 97 30 67 • yvescazoulat@sfr.fr
Président : Yves Cazoulat.
Vice-président : Michel Tanqueray.
Secrétaire : Muriel Taupin.
Trésorière : Yvette Ferrand.

L'A.O.C.



L' A.O.C a tenu, comme chaque année, son assemblée générale, en janvier. Elle a approuvé à l'unanimité le rapport moral du président, donné quitus au trésorier et défini le programme de l'année 2018.

Nos ATELIERS CUISINE ont été reconduits à la satisfaction générale des membres assidus de ces réunions mensuelles du mercredi matin. Après la galette des rois, préparation d'une soirée « Autour de la Truffe » (toasts au beurre de truffe, escalopes de poulet farcies à la truffe entre autres), spécialités italiennes (ravioles et cannelloni), tourte de volaille au foie gras, rouleaux de printemps, préparation et cuisson de la choucroute pour notre soirée, galettes à la saucisse cuites au muscadet, et pour terminer l'année, terrine de foie gras. Ainsi, chacun, à un moment ou un autre, peut y trouver son plaisir. Merci tout particulier à nos deux experts : Christian et Jean -Luc.

Côté DEGUSTATIONS, l'année fut encore particulièrement plaisante et diversifiée...

En février, pour accompagner la Truffe, ces « cailloux noirs » que l'on s'échange à voix basse à l'arrière des voitures, en provenance directe du Périgord, méritait bien quelques compositions culinaires réalisées « en secret » par quelques-uns... Ce fut alors l'occasion d'apprécier un Cairanne 2015 « Truffes et confiance » comme il se devait... Puis, un Crozes Hermitage « Le clos des grives », cuvée phare du viticulteur, un Madiran « Odé d'Aydie », petite merveille du château d'Aydie, suivis d'un Pomerol « Château Marzy ». Et pour clôturer la soirée, un Tariquet 2015 « Dernières grives », celles-ci étant particulièrement attirées par ce cépage, le petit manseng, riche en sucre. Ce vin élégant est élaboré en très petite quantité, uniquement quand le millésime le permet...

En mars, escapade en Italie : 1^{ère} étape en Sicile avec un cépage typique de la région, un Nero d'Avola. 2^{ème} étape : les Abruzzes, avec un Montepulciano d'Abruzzo, cépage rouge assez répandu en Italie avec 30 000 ha de vignes. 3^{ème} étape : la Toscane (Ah Florence, Pise, Sienne...) avec un Chianti Riserva Leonardo, récolté à Vinci près de Florence, lieu de naissance de Léonard de Vinci. 4^{ème} étape le Piémont (souvent comparé à la Bourgogne), rival de la Toscane (souvent comparée elle, au Bordelais), avec un

Barolo, qualifié de « Roi des vins » et de « Vin des Rois ». Une soirée de découverte ou de redécouverte pour nombre d'entre nous.

En avril, vins des Côtes du Rhône : 2 Cairanne et 2 Vacqueyras et 1 du Ventoux. L'occasion d'apprécier les particularités de ces vins puissants avoisinant les 14°.

En mai, soirée « Coups de coeur » avec un vin du Haut Poitou en mono-cépage sauvignon blanc, un sancerre blanc du village de Chavignol, célèbre pour son crottin, puis un château des Graves et un des Côtes de Bourg.

En juin, et pourquoi pas une Choucroute accompagnée de bières artisanales : de Bretagne, de Corse, des Hauts de France, de Savoie (brassée à l'eau des glaciers du Mont Blanc) et même de Normandie, la « M I N » pour Made In Normandie ?

En septembre, le 8, « quand on parlait de bon matin... », les yeux encore embués de sommeil, direction l'Anjou. 1^{ère} halte à Savennières au sud d'Angers, « petit cru de très grande notoriété, connu des amateurs éclairés et très peu des consommateurs ». C'est au Château d'Epiré que Paul Bizard, 5^{ème} génération de la famille nous accueillait : balade dans les vignes situées sur les côteaux, aux abords de la Loire (superbe site), présentation de l'appellation et de son cépage unique, le chenin, ainsi que le travail de la vigne, à quelques jours des vendanges, 100% manuelles. Puis visite du chai, installé dans une église, abandonnée, rache-tée et transformée en cave à partir de 1906. Installation insolite permettant d'avoir une température stable tout au long de l'année grâce à l'épaisseur des murs. Et aussi dégustations de vins travaillés en agriculture raisonnée (enherbement, installation de ruches, les abeilles participant grandement à la pollinisation) : château d'Epiré Cuvée spéciale, Hu-Boyau, Savennières moelleux et Anjou rouge.

2^{ème} halte : le Domaine Cady situé au coeur de l'appellation Côteaux du Layon. Après une visite de cave et une présentation de leur large gamme de vins, allant des Anjous blancs et rouges aux Rosés de Loire et Cabernet d'Anjou, en passant par les Côteaux du Layon, un déjeuner nous attendait dans le chai au milieu d'énormes fûts de vin... Et c'est ainsi que chacun de nos plats fut accompagné qui, d'un blanc sec, d'un « Chenincolite », d'un Côteaux

du Layon 1^{er} cru Chaume, d'un Anjou rouge, d'un Chenin Volupté 2015 tout en finesse, élevé sur lies fines durant 15 mois et mis en bouteilles de 50 cl en série limitée et pour terminer un Crémant de Loire brut. Le tout bien sûr, avec modération... Cette visite et l'accueil réservé furent un moment fort de notre journée et les cartons rapportés en sont un beau témoignage !

3^{ème} et dernière halte : le Musée de la Vigne et du vin de Saint Lambert du Lattay. Il retrace un siècle d'histoire. Au milieu de cet ancien cellier viticole et de nombreux matériels anciens, on découvre le métier de vigneron et le processus d'élaboration des vins d'Anjou-Saumur. Après cette belle journée ensoleillée qui a enchanté tous les participants, retour à Langrune vers 22 H, fatigués mais heureux ! Remerciement particulier à Alain, maître d'œuvre de cette sortie.

En septembre toujours, une dégustation de Pouilly blancs, tous des Chardonnay, eut également lieu : Pouilly-Loché, Pouilly-Vinzelles, Pouilly-Fuissé dont l'un particulier, élevé en fût d'acacia pendant 9 mois surprend par sa puissance aromatique...

En octobre, détour par les vins du Pays nantais. Avec d'abord, un Gros plant élevé 6 mois sur lie, à partir d'un cépage « La Folle blanche ». Ce cépage servait autrefois à l'élaboration de l'Armagnac et du Cognac. Il donne un vin blanc, vif et peu alcoolisé (11°). Ensuite, 2 Muscadets sur lie dont l'un élevé sur lie pendant 24 mois. Et pour terminer, un petit trésor tout en or : un vin moelleux, miellé, parfait pour les apéritifs et les desserts : le Malvoisie. Son terroir : les Coteaux d'Ancenis situés au carrefour du Nantais et de l'Anjou, sur seulement 150 hectares de vignes, reconnus AOC depuis 2011. Le tout, accompagné de délicieuses galettes à la saucisse, cuites au muscadet, préparées le matin même lors de l'Atelier cuisine...

Et en novembre, le 3^{ème} jeudi, on fête l'arrivée du beaujolais nouveau. L'occasion de rassembler une centaine de convives autour d'un excellent buffet, bravo Tony, et de partager un moment convivial. Et constater aussi, que la qualité du vin s'améliore d'année en année... et qu'il s'adapte de plus en plus, aux goûts des consommateurs. En décembre, nous terminerons 2018 avec des Vins de Fêtes et quelques surprises gustatives... En tant que président, j'adresse mes remerciements à mes deux collègues du bureau, Jean-Claude et Julian pour leur très précieuse collaboration, !!!

Très Belles Fêtes de fin d'année à toutes et à tous dans la joie et la bonne humeur... mais toujours avec modération !

Bonne année 2019.

PRATIQUE

Le Président : Dominique MOTYL

Le Trésorier : Julian SANCHEZ

Le Secrétaire : Pierre Marie WERLEN

Alpac Arc en Ciel



Les années passent et notre association de loisirs créatifs perdure. L'association a été créée en 1986

En quête d'un constant renouvellement dans la créativité, toutes les adhérentes participent avec doigté, conviction et savoir faire à la confection de réalisations dans des domaines bien différents : cartonnage, couture, mosaïque, tricot, points comptés...

Notre atelier est situé dans l'ancienne mairie, rue Abbé Rolland, au 1er étage et est ouvert le mardi et le jeudi de 14h à 16h30.

Nous faisons deux expositions par an ; nous sommes présentes au salon des artistes et au marché de Noël salle Linglonia.

Notre salle d'exposition permanente est ouverte aux heures d'ouverture de notre atelier.

Nous participons aux manifestations municipales et animons avec détermination et motivation le téléthon avec la participation et l'aide d'autres associations et le soutien de la municipalité.

Comme chaque année, le CCAS nous demande de réaliser des petites décorations individuelles d'assiettes pour le repas de fin d'année, nous prenons plaisir à les confectionner sachant que nos aînés les apprécient.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, partager un moment de convivialité et nous apporter vos idées et votre savoir faire, nous vous accueillerons avec plaisir.

**Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2019**

PRATIQUE

Muriel TAUPIN : 02 31 97 31 83
Andrée LIGAS : 06 83 47 43 34

Yoga-Club



LE YOGA HEBDOMADAIRE :

c'est l'intégration de vos différents niveaux d'être : physique, affectif, intellectuel.

Venez vous ressourcer au Yoga-Club de Langrune-sur-mer.

Séances tous les mercredi de 18h à 19h30, salle de l'Abbé Rolland.

**Pour tous renseignements téléphoner
au 02 31 22 20 90**

FIBRE
Calvados
LE DÉPARTEMENT
TRÈS HAUT DÉBIT

MAINTENANT INTERNET À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE CHEZ VOUS !

LA FIBRE OPTIQUE DÉJÀ DISPONIBLE À LANGRUNE-SUR-MER

Le réseau public Fibre Calvados en cours de déploiement, est déjà opérationnel à Langrune, même si les travaux de finalisation sont encore nécessaires pour desservir l'ensemble des foyers et locaux professionnels...

Pour vous abonner, testez votre éligibilité sur www.fibre-calvados.fr et choisissez votre opérateur, avec des formules sur-mesure.

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1
JE VÉRIFIE
MON
ÉLIGIBILITÉ
sur fibre-calvados.fr

2
JE CHOISIS
MON
OPÉRATEUR
FIBRE

3
COVAGE
ME RACCORDE
À LA FIBRE

J'AI LA FIBRE !

Accès à Internet ultra-rapide
50 à 100 fois plus rapide que l'ADSL
Téléchargement en quelques secondes
(films, photos...)
Connexion en **simultanée sur plusieurs écrans** (tablettes, téléphones, TV...) sans
perte de qualité, ni ralentissements
Jeux en réseau à grande vitesse
Télévision HD / UHD / 4K

fibre-calvados.fr

INFOS GAZ

Une fuite de gaz ?

contactez URGENCE Sécurité gaz au **0 800 47 33 33** (numéro vert).

Vous n'avez plus le gaz chez vous : cette coupure peut être due à un incident sur le réseau. Grâce au service Info-Coupure de GRDF disponible sur www.grdf.fr, vous pouvez vous tenir informé des interventions en cours.

Infos pratiques

POMPIERS - Courseulles-sur-mer
02 31 37 45 47 ou le 112

SAMU : 15

Centre Hospitalier Universitaire : 02 31 06 31 06

Centre Anti-poison Rouen : 02 35 88 44 00

Été : Gendarmerie - Luc-sur-mer 02 31 73 41 54

Docteur Blacher : 3 rue de Saint-Aubin
à Langrune-sur-mer-02 31 97 04 80

Docteur Hamon : (homéopathie)

11 avenue de la Libération à Langrune-sur-mer
02 31 73 42 75

Cabinet infirmier : 5 route de Courseulles

02 31 96 08 65

Masseur Kinésithérapeute :

François Bontemps, rue de la mer-02 31 97 16 85

Podologue : Mathilde Riche,

11 avenue de la Libération - 02 31 96 69 13

Pharmacie, Mme Fontaine :

11 avenue de la Libération - 02 31 97 32 90

Dentiste : M. Bessac

11 avenue de la libération - 02 31 37 93 82

Office de tourisme Terres de Nacre : 02 31 97 30 41

Assistante sociale : Douvres-la-Délivrande :

02 31 37 66 10 - Fax : 02 31 37 66 15

AIRE : 02 31 97 54 82

Garderie : 02 31 97 34 98

Ecole primaire et maternelle : 02 31 97 34 91

Paroisse Saint Regnobert :

10 place de la Basilique à Douvres la Délivrande

02 31 37 36 40

Messe le dimanche à 9h45

Déchetterie : Voir nouveaux horaires

Gendarmerie : Douvres - 02 31 08 35 73 ou 17

De 8h à 12h et de 14h à 19h

Secrétariat mairie :

www.mairie-langrune-sur-mer.fr

02 31 97 31 36 - Fax : 02 31 36 01 32

• lundi : 9h00/11h30 - 13h30/17h30

• mardi, jeudi, vend. : 9h00/11h30 - 13h30/16h00

• mercredi, samedi : 9h00/11h30

Eaux de Normandie :

Chemin du Grand Clos : 0810 384 384

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermé le samedi.

Bibliothèque Municipale : 02 31 96 59 44

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h 16h / Mardi : 17h 19h

Mercredi : 10h 12h et 15h 17h

Jeudi : 17h 19h / Vendredi : 10h 12h

Samedi : 10h 12h

La Poste : 02 31 08 34 72

GDF SUEZ

• **Urgences gaz naturel** : appeler le GRDF

au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler GRDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

• **Si Contrat Gaz de France DolceVita** :

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

tarifs 2019

DIVERS		
FORAINS - la semaine	125,00 €	
FORAINS - sédentaires pour manège - la saison	500,00 €	
FORAINS - sédentaires à la journée	45,00 €	
LA CABANE (du 1er avril au 30 octobre) saison (forfait)	700,00 €	
LA CABANE (du 1er novembre au 30 mars) hors saison (forfait)	210,00 €	
CABINE À PIZZAS (forfait annuel)	900,00 €	
TERRASSE - Bord de mer à l'année le m2 (commerçant)	16,00 €	
TERRASSE - Bord de mer en saison (du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)	12,50 €	
TERRASSE et étalage - autres rues à l'année le m2 (commerçant)	10,50 €	
TERRASSE et étalage - autres rues saison (du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)	9,00 €	
TERRASSE - Hôtel de la Mer - Place du 6 juin (forfait)	1 100,00 €	
MARCHÉ - le mètre linéaire	1,50 €	
VENTE déballage hors marché - par jour	50,00 €	
VENTE À EMPORTER ou similaire - par jour	15,00 €	
CAMION VENTE À EMPORTER - forfait annuel (1j/semaine)	600,00 €	
CABINE - droit de place - saison du 1 juin au 30 septembre	70,00 €	
CABINE - sur Digue à l'année	100,00 €	
CABINE - gardiennage	30,00 €	
Totem Camping «Mer et Vacances»	90,00 €	
CAUTION clés Salles (Associations)	100,00 €	
CONCESSION CIMETIERE		
Concession tout terrain	15 ans	150,00 €
	30 ans	280,00 €
	50 ans	450,00 €
Columbarium (1 case-2 urnes) Nouveau cimetière	Forfait de base	800,00 €
	15 ans	120,00 €
	30 ans	200,00 €
	50 ans	400,00 €
Dispersion cendres + plaque nominative		50,00
Vacation funéraire		25,00
LOCATION SALLES		
LINGLONIA	CAUTION 450 EUROS	
Langrunais - week-end		400,00
Non langrunais - week-end		525,00
Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		450,00
Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		575,00
Associations «1ère location»		85,00
Associations 2ème location		400,00
Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 5ème location comprise		
FERNAND PODEVIN	CAUTION 450 EUROS	
Langrunais - week-end		225,00 €
Non langrunais - week-end		400,00 €
Associations - 1 location par an		35,00 €
Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		255,00 €
Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		430,00 €
Réunions locations de tout ordre (Langrunais et non Langrunais) hors week-end		130,00 €
Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 2ème location comprise		
LOCATION EXPOSITION (place du 6 juin)	CAUTION 100 EUROS	
Du vendredi matin au jeudi matin. Période du 1er avril au 30 juin et du 1er sept. au 31 octobre		100,00 €
Juillet et août		200,00 €
SALLE DE RÉUNION (rue Abbé Roland)		
Assemblée générale des associations langrunaises		GRATUIT
Vin d'honneur, réunion, assemblées générales hors Langrune		50,00 €
location du 24 ou du 31 décembre 2019		
SALLE FERNAND PODEVIN UNIQUEMENT	CAUTION 450 EUROS	
Non langrunais (2 jours)		500,00 €
Langrunais (2 jours)		300,00 €

QUINETTE SAS

ENTREPRISE
DE BATIMENT

Tél. 02 31 97 34 39
Fax : 02 31 97 42 32

32 rue Maréchal-Montgomery
14830 LANGRUNE SUR MER

GROUPE QUALICONSULT 30 ingénieurs à votre service sur la Basse Normandie

CONTRÔLE TECHNIQUE - COORDINATION SPS
DIAGNOSTICS BÂTIMENTS -
ATTESTATION RT 2012 - FORMATIONS

VOTRE CONTACT : HANAUO DUFOUR - 02.31.51.40.50 - caen.qc@qualiconsult.fr

20 ans d'expérience - 11 agences - 3 700 collaborateurs www.groupe-qualiconsult.fr

BOUCHERIE PARISIENNE



Tony Glon

38 rue de la Mer
14830 LANGRUNE-SUR-MER
02 31 96 80 46

JOA CASINO DE ST-AUBIN

INCINERIE À BOULE
BIEN DE JEU
ÉTENDUE
RESTAURANT
SALA
CINEMA

OUVERT 7J/7 DÈS 9H30
128 RUE PASTEUR
ST AUBIN SUR MER

TÉL. 02 31 96 78 82 www.joa.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES - ENCADREMENT DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 74 13 13 (APPEL NON SURCHARGÉ)

BAR TABAC LOTO PMU
L'HYPOCAMPE
14830 LANGRUNE S MER
tél : 02 31 97 34 34

OUVERT TOUTS LES JOURS
SAUF LE MERCREDI

*Eric Jaquet est heureux
de vous accueillir.*

ENTREPRISE HOUDET

- Electricité Générale
- Cloisons sèches
Doublage - Isolation



02 31 97 43 18
06 81 62 07 12

stephane.houdet0949@orange.fr
14830 LANGRUNE SUR MER

depuis 1955
PALAO
Chauffage - Plomberie
Salle de Bain
14830 LANGRUNE / MER
palaosarl@orange.fr
Tél. 02 31 97 30 88

Mer et Vacances
Le vrai luxe de l'hôtellerie de plein air

20th ANNIVERSAIRE

www.mer-et-vacances.fr

www.vassard-omb.com
Visitez notre Showroom
15 boulevard Maréchal Juin - CAEN

MOBILIER | AMÉNAGEMENT
02 31 46 41 42
www.caen@vassard-omb.fr

COMPTES | SUBSTITUTION
02 31 46 41 45
www.substitution@vassard-omb.fr

Bureau d'études,
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Maîtrise d'œuvre

VRD SERVICES

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers
11 rue Bel Air - 14790 VERNON
Tél : 02 31 85 62 88 - ledos@vrd-services.fr
www.vrd-services.fr

GROUPE
PIERREVAL
PROMOTEUR AMÉNAGEUR

Votre agence à CAEN :
Parc Unicité - 12 rue Alfred Kastler
Tél. : 02 31 25 51 30
contact@pierreval.com

JUSTE POUR MOI
Institut de Beauté Privé
73 RUE DE LA MER - LANGRUNE-SUR-MER

SUR RENDEZ-VOUS **06.59.31.26.30**

MARDI 9H30-19H30 | MERCREDI 9H30-19H30 | JEUDI 10H-21H
VENDREDI 9H30-19H30 | SAMEDI 10H-18H

édifidès
VOTRE IMMOBILIER
CONTACT : 02 31 27 89 89
www.edifides-immobilier.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT
TECAM
URBANISME - INFRASTRUCTURES
ENVIRONNEMENT - VRD
12, voie des Alliés - 14440 Douvres La Délivrande
Tél. : 02 31 37 72 22 - Fax : 02 31 37 71 64
agence.douvres@tecam.fr

L'excellence pour votre auto
Garage BOURDON SARL
S.A.R.L. Société
Réparation toutes marques
Vente JIN-10
Station-service Elan
22, rue du Général Leclerc - 14830 LANGRUNE-SUR-MER
Tél : 02 31 97 02 45



DOUVRES LA DELIVRANDE
Ouvert de 8h30 à 20h00 du lundi au vendredi
VOIE DES ALLIES
Tél : 02 31 37 85 00
LIVRAISON À DOMICILE

Simplifiez-vous les courses...



U DRIVE
coursesu.com



Aqualogia
PRESSING ÉCOLOGIQUE

Nouveau à l'Hyper U Douvres :
pressing écologique, blanchisserie,
service repassage paniers et couture.
Ouvert du lundi au samedi de 9h15 à
12h30 et de 14h30 à 19h30



Adam

**Marbrerie - Pompes Funèbres
Chambre Funéraire**

4 route de Langrune - 14440 Douvres-la-Délivrande
www.pompes-funebres-caen.fr
contact@pf-adam.fr

**AIRE
NATURELLE
DE CAMPING**

MME J.M. LAURENT
18, rue de Tailleville
14830 LANGRUNE SUR MER
Tél./Fax : 02 31 96 10 39



21

CENTURY 21

Natalie TESTEMALE et son équipe
15 place de la Basilique
14440 DOUVRES LA DÉLIVRANDE
02 31 37 21 00
ntp.immobilier@century21.fr



Le Prélude
traiteur

Vos événements : mariage, baptême,
anniversaire, repas de Noël.
Vos séminaires, Repas d'entreprise,
Plateaux repas

10, 2A Rue de la Vallée - 14400 Cossé-sur-Loire
Tél : 02 31 06 20 20 - 06 83 15 18 02



la Marine
BAR DE PLAGE

3 promenade Artiste Briand
LANGRUNE-SUR-MER - Tél. 02 31 97 05 83

Entreprise

FERRAND


MACONNERIE GENERALE
RAVALEMENT - RENOVATION - CARRELAGE

Tél. 02 31 97 65 61
20 rue du Maréchal Montgomery
14830 LANGRUNE SUR MER



épi SERVICE

EPICERIE, PRIMEURS, PRODUITS LOCAUX
Ouvert tous les jours • Livraison à domicile
19 AVENUE DE LA LIBERATION
14480 LANGRUNE SUR MER
Tél. 02 31 36 85 29



GUIMARD-PIERROT

GE
GÉNÉRIE-EXPERT

CITIS LES MANAGERS
15 av. de Cambridge - BP 60269
14200 Hérouville Saint Clair cedex
Tél : 02 31 06 66 65 - Fax : 02 31 06 66 64
guimard.pierrot.he@orange.fr

Etudes et Maîtrise d'œuvre d'Aménagements Urbains et Paysagers - Urbanisme
Ingénierie VRD et Hydraulique - Topographie - Implantation - Bornage - Copropriété



**Au Pétrin
d'Antan**

42, rue de la Mer
14830 Langrune sur Mer
Tél. 02 31 74 59 55



Mr. Bricolage
AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

Courseulles-sur-Mer
Z.I. Face à LIDL
Tél. 02 31 97 93 55

Douvres-la-Délivrande
Parking HYPER U
Tél. 02 31 37 25 20



BANTONEL

MENUISERIE - ISOLATION - STORE
ALU - BOIS - PVC - VÉRANDA - PORTAIL

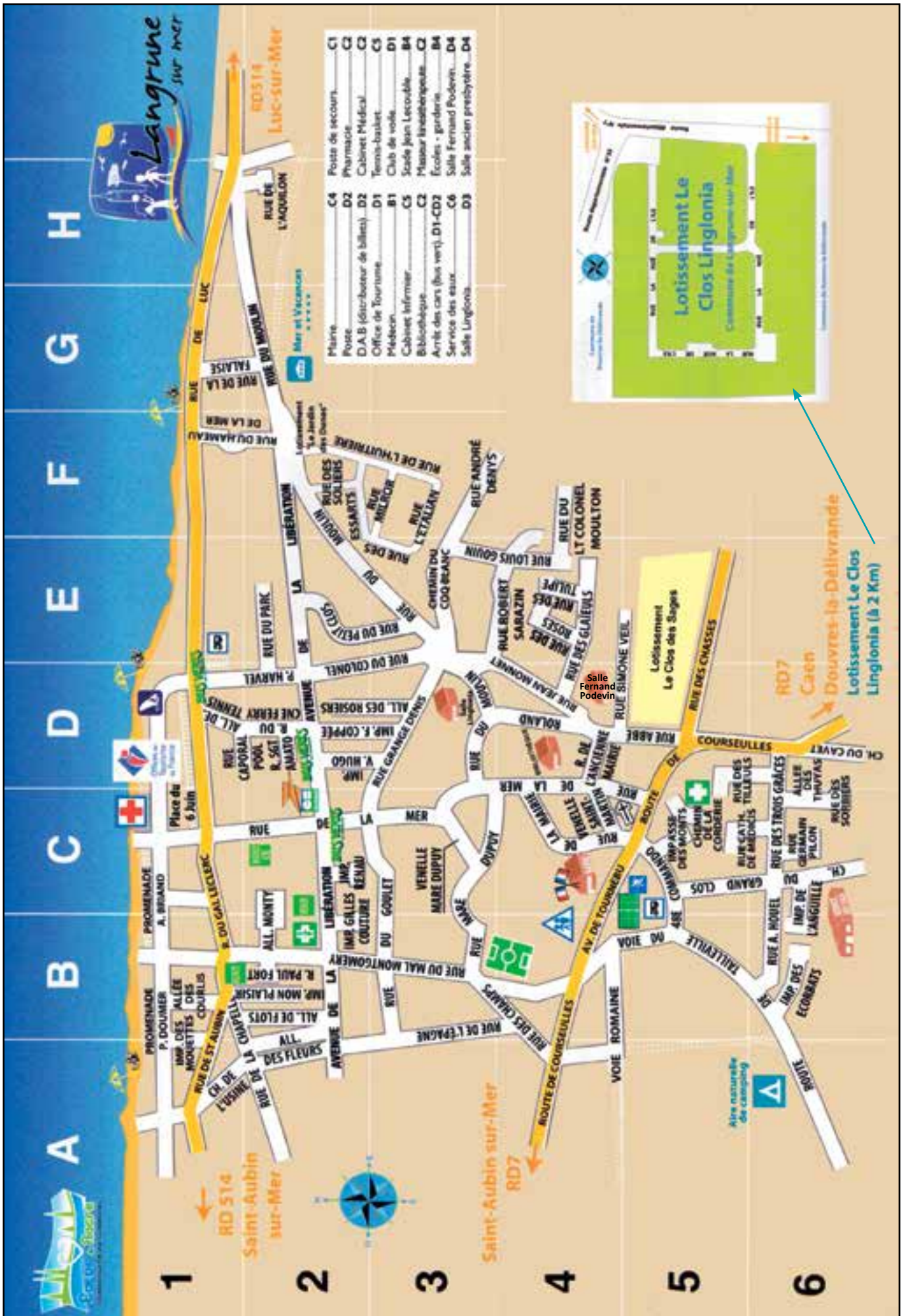
12 bis Voie Romaine
14830 LANGRUNE SUR MER
Tél. : **02 31 370 370**
Mail : bantonel@orange.fr



**Langrune
sur mer**

Liste des associations

A.L.P.A.C	TAUPIN Muriel	6, Impasse Victor Hugo	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.31.83
LES AMIS DE LINGLONIA	CAZOULAT Yves	6 Rue de la Chapelle	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.30.67
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	BEDAGUE Guy	4, Rue des tulipes	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.74.65
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		2 Rue Abbé Rolland	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.59.44
SOCIETE DE CHASSE	METIVIER LAURENT Bernard	18, Route de Tailleville	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.10.39
CLUB DU SOURIRE	SANGALLI Baptiste	6, Rue Catherine de Médicis	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.11.23
COMITE DES FETES de LANGRUNE SUR MER	SIEGFRIED Sylviane	9, Rue des Glaieuls	14830 LANGRUNE SUR MER	07.89.08.77.44
TEXAS DANCE	LEBRUN Françoise	Route de Ver	14960 MEUVAINES	06.65.18.26.31
LES FOULEES GOURMANDES	MICHEL Christian	14 Impasse des Monts	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.73.88
YAKA DANSER	MOREAU Mireille	45 Rue de l'Épagne	14830 LANGRUNE SUR MER	06.42.54.44.95
ACADEMIE D'ESCRIME DE LANGRUNE	MILLET Paul	5 Rue de la Falaise	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.73.40.70
FOOTBALL CLUB	GOUBIN Bertrand	8, Boulevard Pierre Corneille	14123 IFS	06.81.83.63.61
LES FOUS DE BASSAN Théâtre	HERBELIN Yaelle	54 Rue du Général Leclerc	14830 LANGRUNE SUR MER	06.13.44.69.78
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	BERTON Françoise	6 Impasse des Ecorbats	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.89.76
COMITE DE JUMELAGE	POL Patricia	10 Rue des Trois graces	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.31.51
ASSOCIATION DES OENOPHILES DE LA COTE	MOTYL Dominique	3 Chemin du Cavet	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.77.07.75
OFFICE DE TOURISME (INTERCOMMUNAL) TERRES DE NACRE	LUC SUR MER, LANGRUNE SUR MER, SAINT AUBIN SUR MER, BERNIÈRES SUR MER, COURSEULLES SUR MER			02.31.97.32.77
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	MACKOWIAK Elise		14830 LANGRUNE SUR MER	
PETANQUE LANGRUNAISE	HAINCOURT Jacques	7 Rue de la Mirie	14830 LANGRUNE SUR MER	
TENNIS CLUB LANGRUNE SUR MER	ROUILLARD Catherine	109 Rue de la Mer	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.79.75
NACRE TENNIS DE TABLE	JACQUELINE Christian	14, Rue du petit Clos	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.68.07
VOILES de NACRE	LESIEUR Augustin	Place du 6 Juin	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.77.84
YOGA-CLUB	BERNARD Claudine	12 Allée de la Vieille Parée	14114 VER SUR MER	02.31.22.20.90
GLOBAL RAIDS (ANC. QUADS SESSION)	BROCHET Vincent	14-16 Rue du GI Leclerc	14830 LANGRUNE SUR MER	06.63.19.70.80
LANGRUNE SUR LIVRES	PODEVIN Sylvie	102, Rue de la Mer	14830 LANGRUNE SUR MER	
VIVRE A LANGRUNE	ANGLARES Jean-Claude	29, Rue du Moulin	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.38.94
ASSOCIATION DE LA GARENNE	DRILLET MARC	1, Rue des Tulipes	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.09.73
ASSOCIATION AVENIR DE LANGRUNE	LECOUURIER Gilbert	43, Voie du 48° Commando	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.86.40



Dans le Rétro...

Charles BERTRAND CHAMPION CYCLISTE SUR PISTE



Charles BERTRAND habite Langrune depuis plusieurs années. Il est né le 19 avril 1931, rue St Jean à Caen.

Charles BERTRAND a signé sa première licence en 1949 au club de l' U.V Caen et a porté les couleurs vert et rouge de 1949 à 1964 pendant toute la durée de sa carrière cycliste.

Après avoir fait une carrière de coureur cycliste sur route dans les années 50, il poursuit la discipline sur la piste et devient champion de France amateur de demi-fond, le dimanche 9 juin 1963 au Parc des Princes devant les parisiens Roger Kuten et Lucien Bottieau qui complétaient le podium.

Habitué de la piste de Caen Venoix, il a aussi connu le « Vél d'Hiv »

Sa carrière de cycliste terminée il repart pour une nouvelle aventure dans le sport automobile de 1965 à 1975 pour gagner sur R8 Gordini 1100 ou Alpine Berlinette 1300 et 1600, tout ce qui pouvait ressembler à un rallye automobile sur une ligne La Baule/Le Touquet et aussi les rallyes de la Côte Fleurie avec 3 victoires au compteur.



Vélodrome de Rocourt (Belgique) Championnat du Monde en 1963



Vélodrome de Venoix, derrière un autre Langrুনais, François Lemarchand